

▶ Le Parti

▶ Programme

▶ Nos Elu-e-s

▶ Votations

▶ Signez !

▶ Agenda

▶ Presse

▶ Notre Journal

▶ Jeunesse

▶ Liens

▶ Adhérer !

> COMMUNIQUES DE PRESSE 2005

## Le PSV dénonce la détention administrative de deux célibataires appartenant aux « 523 » (24 mars 2005)

En date du lundi 14 mars 2005, deux frères célibataires de respectivement 24 et 25 ans appartenant au groupe des « 523 » et ayant leur famille en Suisse ont été arrêtés en vue de l'application de mesures de contrainte. Ils sont actuellement détenus à Frambois en vue de la préparation de leur renvoi en Serbie et Monténégro. Ayant refusé un vol sur un avion de ligne le dimanche 20 mars, leur expulsion sur un avion spécialement affrété à cet effet aura probablement lieu la semaine prochaine.

En date du mardi 15 mars 2005, le Groupe de contact des députés a été informé par MM. Mermoud et Rothen sur l'état de la situation des « 523 ». A cet effet, M. Rothen a clairement indiqué et certifié aux députés du Groupe que ces deux personnes établies sur la Riviera avaient un dossier pénal chargé « qui va au-delà d'infractions à la LCR » et que le fait que les associations ne se soient pas mobilisées accréditait ses dires.

Compte tenu des difficultés à y voir clair et renseignements pris auprès des deux experts indépendants du GTM désignés par Amnesty International, ces deux célibataires n'avaient à leur connaissance pas d'antécédents judiciaires jusqu'en novembre 2004 et avaient fait l'objet d'un deuxième préavis positif de la part du canton en vue de l'obtention d'un permis F. Il nous a en outre été confirmé qu'il n'y a pas d'antécédents judiciaires graves concernant ces deux célibataires excepté une conduite sans permis à charge de l'un des deux frères.

Dans ce contexte, le Parti socialiste vaudois rappelle qu'il a toujours été contre l'application de mesures de contrainte pour les « 523 » dont les dossiers ont été présentés à Berne pour régularisation. Dès lors le PSV dénonce vivement l'application des mesures de contrainte sur ces deux célibataires. Il est regrettable de constater qu'au moment même où les travaux du Groupe d'analyse s'achèvent dans un esprit constructif, il soit décidé d'expulser des personnes ayant fait l'objet de deux préavis positifs de la part du canton. Cela contribue à durcir à nouveau les rapports entre le Conseil d'Etat et les milieux de défense de l'asile.

Ensuite, le Parti socialiste vaudois considère comme inacceptable les allégations trompeuses de la part du chef du SPOP, M. Rothen, envers des députés concernant les antécédents judiciaires de ces deux



Parti Socialiste Vaudois

INSCRIPTION

Recevoir nos communiqués de presse !

hommes. Lorsqu'elles s'adressent à des élus du peuple et qu'elles proviennent d'un chef de l'administration, de telles allégations sont dangereuses et nuisibles car elles font obstruction à l'exercice des droits démocratiques. Il est manifeste que l'on a voulu jouer avec la confusion entre un frère criminel dont le dossier n'a pas été transmis à l'ODR (actuel ODM) et les deux autres frères qui l'ont été.

Enfin, ces erreurs viennent s'ajouter à un ensemble de constats d'irrégularités commises par le SPOP depuis plusieurs mois. En particulier, le Parti socialiste vaudois constate que les deux célibataires ne se sont pas vu notifier de plans de vol alors même que le Conseil d'Etat s'engageait le 2 septembre 2004 à ce que toute mesure de contrainte soit précédée de la notification d'un plan de vol (cf. lettre du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la réponse à la résolution Jean Martin du 2 septembre 2004).

En conséquence :

- Le PSV sollicite dans les meilleurs délais des explications de la part de M. Mermoud concernant ces informations trompeuses provenant de son chef de service et
- Requiert des mesures contre ces nouvelles violations de la part du SPOP par rapport aux engagements pris par le Conseil d'Etat devant le Grand Conseil en date du 2 septembre 2004.
- Et souhaite en outre qu'une séance de la délégation du Conseil d'Etat aie lieu au plus vite avec le Groupe d'analyse qui vient d'achever ses travaux dans un climat serein et constructif afin de trouver après huit mois de crise une solution réaliste et humaine à la problématique des « 523 ».

[Revenir aux communiqués de presse 2005](#)